

efficaces s'agissant de sensibiliser ses citoyens aux mesures prises à l'échelon régional.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- J'engage l'échevin à poursuivre dans cette voie. Organiserez-vous une ou plusieurs séance(s) d'information ? Il reste peu de temps.

M. Mampaka, échevin.- Nous avons convenu qu'une séance au moins serait organisée. Nous devons à présent nous accorder avec Bruxelles Environnement pour son organisation et pour l'invitation des experts. Il nous semble que trois séances supplémentaires seraient souhaitables.

Question orale de Mme Nagy concernant « le devenir de Mini-Europe dans le cadre du projet Neo »

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Le projet Neo a pour objectif de refaçonner le paysage urbain du plateau du Heysel. Le maître architecte de l'ouvrage a été désigné. L'une des conséquences possibles dudit projet est la disparition de deux pôles récréatifs et touristiques : l'Océade et Mini-Europe. Leurs sociétés gestionnaires continuent d'y réaliser des investissements et la fréquentation de Mini-Europe a augmenté de 10 % en 2010. Pourtant, le gérant des deux attractions affirme être sans nouvelles du bureau d'architectes et n'être informé d'aucun projet en cours. Quelle est l'attitude de la Ville de Bruxelles à l'égard de Mini-Europe et de l'Océade ? Lors du Conseil communal du 17 mai 2010, l'échevin Close avait évoqué la prolongation du bail de Mini-Europe jusqu'en 2013. Après cette date, l'attraction serait peut-être transplantée en un autre lieu.

Depuis lors, dans le cadre du projet Neo, est-il prévu de conserver le pôle récréatif Mini-Europe ? Sur le même emplacement ou ailleurs ? Quelles seraient les possibilités de transplantation ?

Des contacts sont-ils entretenus sur la question avec le gérant de Mini-Europe ?

La déclaration de majorité régionale prévoit, dans le cadre du projet de

réaménagement du plateau du Heysel, le maintien d'un pôle touristique et de loisirs. Ce point doit être pris en considération par la Ville.

M. le Bourgmestre.- Il est trop tôt pour répondre de manière définitive à votre question. Toutefois, il est convenu, avec le bureau d'architectes en charge du projet, que sera maintenu un lieu de loisirs et d'intérêt touristique. Il est prévu de conserver l'Océade, peut-être dans une autre structure située sur le plateau du Heysel. Il en va de même pour Mini-Europe. Je puis donc vous garantir le maintien de ces attractions sur le site du Heysel. Le bureau d'architectes a rencontré les responsables de Mini-Europe et de l'Océade, et plus largement tous les acteurs de Bruparck. Dans le cadre des futures enquêtes, le dialogue sera permanent. Des contacts ont également été pris avec des responsables du Palais des Expositions.

Mme Nagy.- Il s'agit donc de contacts récents ?

M. le Bourgmestre.- Oui. Nous attendons les premières propositions de la Région. Ensuite, nous devons y réagir et prendre position.

Mme Nagy.- Le contact doit être maintenu avec ceux qui organisent une activité intéressante sur le plateau.

M. le Bourgmestre.- Lors de la dernière réunion que nous avons tenue avec le maître architecte, ce dernier m'a assuré que contact avait été pris avec les gérants de l'Océade et de Mini-Europe.

Mme Nagy.- Quand aura lieu la présentation de l'avant-projet annoncé pour le 31 mars ?

M. le Bourgmestre.- Je ne suis pas encore en mesure de vous répondre sur ce point. Nous dépendons du gouvernement régional, lequel accuse du retard et nous a demandé de reporter l'échéance.